

# FEAADAAS+



Rapport de la table ronde des dirigeants et représentants autochtones et des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux sur **les femmes, les filles et les personnes 2elgbtqi+ autochtones disparues et assassinées**

10 JANVIER 2023



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec : [communicationspublications@sac-isc.gc.ca](mailto:communicationspublications@sac-isc.gc.ca)

[www.canada.ca/services-autochtones-canada](http://www.canada.ca/services-autochtones-canada)  
1 800 567-9604  
ATS seulement 1-866-553-0554

**Catalogue :** R118-3/2023F-PDF  
**ISBN** 978-0-660-47842-5

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, 2023.

Cette publication est également disponible en anglais sous le titre : Report on the Roundtable of Indigenous Leaders and Representatives and Federal-Provincial-Territorial Ministers on Missing and Murdered Indigenous Women, Girls and 2SLGBTQI+ People

## SOMMAIRE

Le 10 janvier 2023, la toute première Table ronde des dirigeants et représentants autochtones et des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées s'est déroulé dans un cadre virtuel. Plus de 250 femmes autochtones, survivantes, membres de famille et membres d'une vaste série d'organismes autochtones y ont pris part, ainsi que des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux clés chargés, entre autres, de rendre des comptes sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées.

La réunion constituait un premier dialogue national sur les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées, plus particulièrement sur le resserrement de la collaboration entre les gouvernements, les réussites et les aspects à privilégier à l'avenir concernant les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA), y compris les points de vue des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones, des membres de leurs familles et des survivantes.

Le cadre virtuel a permis aux familles, aux survivantes, aux organismes communautaires, aux organisations de femmes autochtones, aux organismes autochtones nationaux, aux organismes régionaux de prestation de services, aux groupes régionaux de défense des intérêts et à d'autres de participer en grand nombre. Jennifer Moore Rattray, directrice générale de la Southern Chiefs Organization du Manitoba, et Lisa Koperqualuk, présidente de l'Inuit Circumpolar Council Canada, ont animé la réunion. L'ordre du jour fut le fruit de discussions entre le gouvernement fédéral, le Cercle national des familles et des survivantes, les représentants des provinces et des territoires et d'autres

partenaires autochtones clés. Les participants à la réunion ont parlé de leur expérience de vie et ont proposé des solutions concrètes pour accélérer la mise en œuvre des appels à la justice, dont les investissements dans l'éducation; le besoin de mieux reconnaître et respecter les droits ancestraux et de la personne; une surveillance et une reddition de comptes améliorées; le besoin de prioriser des programmes et des services destinés aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Les ministres fédéraux des Relations Couronne Autochtones, des Affaires du Nord, de la Justice et de Femmes et Égalité des genres, de même que le secrétaire parlementaire de Patrimoine canadien étaient présents, tout comme la sous-ministre de Services aux Autochtones Canada. En outre, les ministres provinciaux et territoriaux responsables des affaires autochtones, de la sécurité publique, des programmes communautaires, du logement, de l'égalité des genres et d'autres dossiers ont présenté les points de vue et les progrès de leur gouvernement respectif, tout en reconnaissant qu'il restait beaucoup à faire pour assurer la sécurité des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre autochtones.

La Table ronde a offert une première occasion de parler de l'instauration de mesures clés pour endiguer la crise de disparitions et des assassinats chez les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones. Le présent rapport salue le courage des familles et des survivantes qui cherchent à continuer de prioriser ces efforts clés de mise en œuvre, à découvrir la vérité et à rendre justice à leurs êtres chers.

## VOIX DES AÎNÉES

AÎNÉE ANNIE SMITH ST-GEORGE

AÎNÉE JEANNIE OKALIK

Au début et à la fin de la Table ronde, quatre aînées livrent chacune un message unique. Leurs enseignements sont résumés ci-après.

*« Nos femmes et nos jeunes filles autochtones devraient être ramenées à leur culture et à leurs enseignements, comme ceux que m'ont transmis les Aînés quand j'avais 11 ans. Nous devons redonner la culture aux grand-mères et aux guérisseurs, afin de travailler de concert avec d'autres. »*

*« Il est maintenant temps pour nous tous d'agir. Nous formons ici un grand cercle afin de travailler en harmonie pour nous-mêmes et pour notre prochaine génération... celle des Autochtones. Nous sommes ici sur nos terres, nous, les premiers occupants de ce pays... »*

**Mot de bienvenue : L'honorable Marc Miller, ministre des Relations Couronne Autochtones**

**À l'ouverture de la Table ronde, le ministre Miller fait des remerciements et offre du tabac aux aînées St-George et Okalik, puis il souhaite la bienvenue aux participants.**

*« En tant que nation, nous devons resserrer la collaboration et la coordination des gouvernements et démanteler les cloisons qui, au sein de nos gouvernements, nous empêchent de bien soutenir les femmes et les filles issues des Premières Nations, inuites et métisses. Ces cloisons persistantes ont encore aujourd'hui des effets dévastateurs sur vos peuples... »*



*« Les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones doivent se sentir en sécurité dans leurs collectivités, où qu'elles soient, et leurs droits doivent être reconnus et respectés. Aux femmes, filles, survivantes et personnes 2ELGBTQI+ autochtones, je tiens à dire que je suis reconnaissant de votre participation et des expériences que vous partagez. Vos précieux points de vue orienteront à l'avenir notre parcours... »*

**POINT 1 À L'ORDRE DU JOUR : SAGESSE DES FEMMES ET DES PERSONNES 2ELGBTQI+ AUTOCHTONES : VOIX DU PEUPLE, DES FAMILLES ET DES SURVIVANTES**

**Objectifs de la séance :**

- » Écouter les expériences des familles et des survivantes, afin de concevoir des approches fondées sur le respect, la réciprocité et la responsabilité qui protègent les intérêts et les besoins des familles et des survivantes;
- » Discuter de l'importance d'intégrer aux travaux les expériences et le savoir collectifs des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones, des familles, des survivantes et des organismes communautaires, afin de mettre fin à la violence infligée aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQI+ autochtones.

## PRÉSENTATION DU CERCLE NATIONAL DES FAMILLES ET DES SURVIVANTES

**Hilda Anderson-Pyrz**, présidente du Cercle national des familles et des survivantes (CNFS), fait une courte mise en contexte et une brève présentation du CNFS et de leurs travaux. Elle partage la vision du CNFS :

*« Notre vision veut que toutes les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones vivent décemment dans un monde où nous sommes toutes libres de revendiquer et d'exercer pleinement nos droits ancestraux, dont nos droits inhérents, issus de traités et de la personne, où nous continuons de regagner notre pouvoir et notre place sur les terres et territoires de nos nations, de nos peuples et de nos collectivités, où nous sommes valorisées et respectées et où nous vivons dignement et en toute égalité au Canada. »*

Elle a présenté les membres du Cercle :

- » Bernie Williams (Columbie-Britannique)
- » Anne Maje Raider (Yukon)
- » Janet Pitsiulaaq Brewster (Nunavut)
- » Myrna LaPlante (Saskatchewan)
- » Tanya Debassige (Ontario)
- » Charlotte Wolfrey (Terre-Neuve et Labrador)
- » Melanie Morrison (Québec)
- » Denise Pictou Maloney (Nouvelle-Écosse)

### 1. EXPÉRIENCES DES CONFÉRENCIÈRES

**Janet Brewster, membre du Cercle national des familles et des survivantes**, décrit ses expériences personnelles et l'expérience du Nord. Elle démontre par des statistiques que le Nunavut affiche les niveaux de violence à l'égard des femmes les plus élevés au pays, et elle indique en quoi l'histoire des traumatismes et de la violence née de la colonisation et des politiques connexes contribue à la violence intergénérationnelle qui expose les femmes inuites à un plus grand risque.

*« Nous savons que l'histoire des traumatismes et de la violence découle de la colonisation. Les politiques qui s'y rapportent ont contribué à la violence intergénérationnelle qui fait que les femmes risquent davantage de grandir dans des foyers abusifs où la violence dans les relations interpersonnelles est normalisée, et peut être même attendue ou jugée acceptable. »*

*« Chaque fois que des personnes prennent davantage conscience des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre autochtones – ou des problèmes qu'elles vivent –, qu'un nouveau refuge est construit et qu'une mesure législative est adoptée, nous sommes de plus en plus près de mettre fin au génocide et de créer des collectivités sécuritaires. Le marathon de l'espoir de Terry Fox a commencé par un premier pas, et plus de 850 millions de dollars ont été investis dans la recherche sur le cancer. Tout cela a commencé par un petit pas.*

*Je crois que c'est réellement important pour ceux qui ont le pouvoir d'apporter des changements et de créer du changement – et sont ici aujourd'hui – de franchir les petits pas qu'ils sont capables de faire, puis de célébrer ces pas vers un changement durable... »*

**Delilah Potts, travailleuse de soutien culturel auprès des FFADA et des personnes LGBTQ, Métis Settlements General Council**, parle de ce que c'est que de travailler dans des collectivités métisses. Elle signale qu'il est important que chacun connaisse les difficultés des femmes et des filles et n'oublie pas que des femmes disparaissent chaque jour. Elle encourage tout le monde à demeurer vigilants :

« ... [Un] jour, ma cousine était avec sa mère [...] à Edmonton, et elle a dit : « je vais faire un tour de voiture. » Nous lui avons demandé où elle allait, et elle répondit : « je vais me promener avec un gars dans son camion. » Nous avons voulu savoir si elle le connaissait, et elle a répondu que non, elle l'avait rencontré sur Internet. Sa mère est sortie et a chassé le gars en question. Fin de cette histoire... »

Delilah parle aussi des problèmes de sécurité de ses collègues de travail, comme le fait qu'elles habitent dans des collectivités très éloignées et qu'elles ont un choc culturel quand elles arrivent en milieu urbain. Elle mentionne par ailleurs la sensibilisation aux liens entre la perte de la langue et de la culture. Elle signale que, comme solution, les peuples autochtones doivent revisiter leur passé et connaître leur présent pour façonner leur avenir. Elle évoque plus particulièrement les enseignements de la terre transmis aux Autochtones et à leurs enfants, ainsi que l'octroi d'un financement viable, responsable et transparent aux personnes qui vivent dans des collectivités éloignées, plutôt que de recourir à des projets pilotes.

« Pourquoi ne pouvons-nous pas avoir un projet viable, responsable et transparent auquel les familles pourraient et voudraient se raccrocher chaque matin? Une collectivité en santé produit des personnes en santé et commence alors à s'épanouir.

Et j'ai remarqué que quand les gens font des cérémonies pour inaugurer un nouvel édifice dans leur collectivité, ils coupent un ruban. Alors je me dis, pourquoi couper quelque chose quand [tenant sa ceinture fléchée métisse, elle fait un nœud] on devrait le resserrer pour rester ensemble? »

### Mesures de suivi proposées :

- » S'attaquer aux problèmes de logement et de salubrité des aliments des Inuits, puisque la violence faite aux femmes se conjugue à ces problèmes.
- » Aider les enfants inuits à briser le cycle de la violence intergénérationnelle par l'éducation et par la création d'outils et de moyens de gérer leurs traumatismes.
- » Continuer de former des alliances avec les Canadiens, de sorte qu'ils comprennent mieux les problèmes auxquels les Autochtones sont confrontés.
- » Reconnaître le travail que font les groupes inuits en milieu urbain pour préserver la sécurité des Inuits à l'extérieur de l'Inuit Nunangat.
- » Prôner un financement viable, responsable et transparent pour les personnes qui vivent dans des collectivités éloignées, plutôt que de recourir à des projets pilotes.

## 2. DIALOGUE OUVERT

Hilda Anderson-Pyrz, présidente du CNFS, ouvre le dialogue en insistant sur l'importance de la Table ronde et de la participation des partenaires provinciaux, territoriaux et fédéraux. Elle souligne le rôle de chacun à la Table dans la mise en œuvre des 231 appels à la justice, de sorte que les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones vivent pleinement et en sécurité.



*« Chacun d'entre vous a la responsabilité d'agir et de donner suite aux 231 appels à la justice en tant que Canadien, participant et fournisseur de services car, vous savez, nous avons toujours la responsabilité d'agir. »*

Carol McBride, présidente de l'Association des femmes autochtones du Canada (AFAC), donne deux exemples du travail que fait l'AFAC, soit le projet Passage sécuritaire et son plan pour résoudre les problèmes des FFADA et des personnes 2ELGBTQI+. Elle parle aussi des pavillons de la résilience que l'AFAC encourage, et qui servent de lieux culturels sécuritaires de guérison tenant compte des traumatismes. Elle signale les difficultés auxquelles les femmes autochtones en milieu urbain se mesurent, et le besoin d'y remédier.

Geri Sharpe, présidente de Pauktuutit Inuit Women of Canada, fait écho aux propos de Janet Brewster, à savoir que la plupart des Inuites doivent se déplacer pour faire des études, obtenir des soins de santé et travailler, ce qui implique bien souvent de partir de leurs collectivités, de sortir de l'Inuit Nunangat et de s'exposer à un risque. Geri signale qu'il faut mettre l'accent sur la sensibilisation du reste du Canada à la sécurité culturelle des femmes inuites à l'extérieur de leurs collectivités, et elle soutient qu'il incombe au gouvernement fédéral d'y veiller.

*« ... pour la plupart des Inuit, nous devons nous déplacer pour faire des études, nous devons nous déplacer pour obtenir des soins de santé, nous devons nous déplacer pour parfaire notre éducation et accéder à de meilleurs emplois, ce qui veut bien souvent dire de quitter nos collectivités, de sortir de l'Inuit Nunangat et de nous exposer à un risque. Dans nos collectivités d'origine, nous sommes entourés d'Inuits que nous avons l'habitude de côtoyer et que nous connaissons, nous connaissons leurs familles, leurs grands-parents, leurs parents, leurs cousins, leurs sœurs, leurs filles, leurs enfants et leurs petits-enfants. C'est ainsi que vivent les Inuit.*

*« Quand on s'installe en milieu urbain, ce n'est plus le cas parce que nous sommes entourés de gens qui ignorent tout de notre culture, même si nous vivons au Canada. »*

Cora McGuire-Cyrette, directrice générale de l'Ontario Native Women's Association, remercie les conférencières de leurs points de vue, et signale que nous avons besoin d'indicateurs pour mesurer nos progrès vers la sécurité.

Sylvia Maracle, présidente du comité 2ELGBTQQIA+, indique que les travaux des provinces et des territoires ne tiennent pas compte du groupe des personnes 2ELGBTQI+. Elle reconnaît que même si certaines provinces et certains territoires ont des comités auxquels siègent des personnes 2ELGBTQI+, elle estime que les groupes bispirituels LGBTQI+ ne sont pas appelés à assumer une représentation directe. Sylvia demande aux organismes autochtones et aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux d'inviter la communauté 2ELGBTQI+ à participer et de lui donner un espace où discuter afin de produire des éléments d'information.

*« Nous pouvons vous dire, en tant que membres de la communauté [2ELGBTQ+] qui ont connu la violence et la disparition de membres de notre famille, et qui ont des proches que les systèmes juridiques insistent pour qualifier en fonction de leur mode de vie, que les obstacles prennent de l'ampleur.*

*Mais un de nos plus gros obstacles, c'est que nous avons été systématiquement dépouillés de nos propres enseignements et de notre rôle dans nos collectivités. Nous vous demandons d'y mettre fin vous-mêmes... »*

Marjolaine Étienne, présidente de Femmes Autochtones du Québec (FAQ), évoque les efforts que FAQ consacre au leadership des femmes autochtones. Elle mentionne que les femmes autochtones du Québec sont doublement blessées : dans leurs collectivités d'origine et dans les milieux urbains. Dans les deux milieux, des femmes autochtones se font tuer ou subissent de la violence. Marjolaine signale l'importance du travail consacré à la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, et met en lumière le besoin qu'ont les organismes autochtones de travailler ensemble à l'élaboration d'une stratégie qui mise sur ce qui a été fait.

*« ... [J]e pense qu'on serait en mesure effectivement que chaque organisation à l'échelle canadienne puisse apporter effectivement et à travailler sur les vrais enjeux... de façon d'année en année on peut, oui, effectivement penser de travailler sur une action mais on évolue dans le temps... »*

Elmer St Pierre, chef national du Congrès des peuples autochtones (CAP), parle du travail qu'ils ont réalisé avec les familles, les survivantes et les collectivités pour dresser le plan d'action du CAP, et dit que les parcours menant à la sécurité et au bien-être ont été tracés. Elles ont demandé au CAP d'être au cœur de ses travaux et de veiller à la protection de leurs droits, peu importe leur statut et l'endroit où elles vivent. Elles ont demandé un accès équitable aux ressources, un travail de collaboration entre les gouvernements et les organismes, et des gouvernements et organismes qui continuent de leur rendre des comptes. Le CAP insiste sur le besoin d'amplifier la voix du peuple, des collectivités, des familles et des survivantes, et d'aider les hommes

et les garçons. Le chef national St-Pierre demande aussi au ministre Miller de réserver toute une journée aux prochaines tables rondes, plutôt qu'une demi-journée.

*« Nous nous sommes souvenus – nous devons nous souvenir de la voix de nos – des citoyens, de nos collectivités, de nos familles et de nos survivantes. »*

Margaret Nakashuk, ministre des Services à la famille du Nunavut, parle des progrès mesurables que son gouvernement entend réaliser au cours de la prochaine année à l'égard des FFADA. Elle compte présenter leurs initiatives à la prochaine table ronde et participer à d'autres réunions.

#### **Mesures de suivi proposées :**

- » Créer des indicateurs pour mesurer les progrès de la sécurité des femmes autochtones.
- » Les provinces et les territoires devraient intégrer les personnes 2ELGBTQ+ dans les processus décisionnels.
- » Faire de la Table ronde une activité d'une journée, plutôt que d'une demi-journée.



**POINT 2 À L'ORDRE DU JOUR : LEADERSHIP  
DES FEMMES ET PERSONNES 2ELGBTQI+  
AUTOCHTONES : CONTEXTE URBAIN**

**Objectif de la séance :**

- » Souligner les complexités de la réalité urbaine des collectivités autochtones, et cerner les domaines prioritaires auxquels s'attarder pour mettre fin à la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes 2ELGBTQI+ autochtones en milieu urbain.

**1. EXPÉRIENCES DES CONFÉRENCIÈRES**

**Jocelyn Formsma, directrice exécutive de l'Association nationale des centres d'amitié (ANCA),** évoque les difficultés qu'ont les Autochtones à accéder à des ressources à l'extérieur des réserves, et ce que les gouvernements doivent faire pour éliminer certaines de ces difficultés.



*« ... Nous devons réfléchir à la façon de veiller à ce que les droits que nous détenons en tant qu'Autochtones nous suivent et ne soient pas inaccessibles en raison du lieu où nous habitons... »*

Jocelyn décrit la lutte que mènent bien souvent les organismes communautaires qui font le travail, mais qui n'ont pas le même accès ni la même possibilité de défendre leurs intérêts à l'échelle nationale, voire provinciale, parce qu'ils sont très occupés sur le terrain. Cependant, les organismes et personnes autochtones qui travaillent sur le terrain en milieu urbain détiennent des renseignements essentiels dont nous avons besoin pour faire de bons choix et adopter des politiques adéquates en matière de financement, de programmes et de décisions, et il faut travailler avec ces organismes.

*« Les mesures ne peuvent tout simplement pas être limitées ou entravées par des querelles de compétences, non. Des vies en dépendent. »*

Jocelyn indique que les appels à la justice ou les appels à l'action de la CVR ne se concrétiseront pas sans stratégie urbaine. Elle reconnaît que même si les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les organismes autochtones unissent leurs efforts lorsque se produisent des situations d'urgence, ils doivent améliorer leur sens de l'initiative.

*« Ceux sur le terrain se foutent des compétences. Tout ce qui leur importe, c'est de répondre aux appels. Est-ce que je reçois l'aide que je demande? Me faut-il un logement? Est-ce qu'on m'en trouve un? Ai-je besoin d'une garderie? Est-ce que j'ai une place en garderie? J'ai besoin de guérison. Y a-t-il des options? Si une personne chère a été assassinée ou est disparue, qui est-ce que je peux appeler et qui peut m'aider à chercher et à trouver les réponses dont j'ai besoin? Ce ne sont pas des sphères de compétence. En fait, c'est ce qui nous empêche bien souvent d'avancer... »*

**Nakuset, directrice exécutive du Foyer pour femmes autochtones de Montréal,** fournit des exemples du travail de son équipe à Montréal. Elle expose les résultats d'un projet fructueux réalisé avec le service de police de Montréal à partir de 2015. Financé par Justice Canada, le projet Iskweu permettait au Foyer pour femmes autochtones d'embaucher une coordonnatrice autochtone servant d'intermédiaire entre la communauté autochtone de Montréal et les policiers. Cette coordonnatrice aidait des familles touchées par la disparition de femmes autochtones à remplir la paperasse nécessaire aux enquêtes initiales, leur fournissait des ressources supplémentaires, aidait des femmes à comparaître devant les tribunaux et distribuait des trousseaux à outils afin de diriger les personnes s'établissant à Montréal vers des ressources autochtones.

Les pratiques exemplaires qui sont ressorties de ce travail avec le service de police de Montréal feront l'objet de discussions avec d'autres collectivités, afin d'évaluer leur intérêt à adopter un modèle similaire avec leur service de police.

En outre, un numéro d'appel sans frais permet aux gens de laisser des messages concernant des personnes qui ont disparu ou des personnes disparues qu'ils pensent avoir vues. Ces renseignements sont aussi communiqués à la police, afin d'appuyer les recherches.

#### Mesures de suivi proposées :

- » Veiller à ce que les droits des Autochtones soient reconnus, où qu'ils vivent.
- » Discuter avec les organismes et personnes autochtones en milieu urbain qui travaillent sur le terrain, afin de faire de bons choix et d'adopter des politiques adéquates en matière de financement et de programmes.
- » Élaborer une stratégie en milieu urbain pour donner suite aux appels à la justice et aux appels à l'action de la CVR.

## 2. DIALOGUE OUVERT

Aly Bear, chef adjointe de la Federation of Sovereign Indigenous Nations, évoque le besoin de discuter du financement des unités de liaison pour l'information à l'intention des familles (ULIIF). Elle demande si ce financement sera prolongé, indiquant que son organisme n'affecte qu'une personne aux ULIIF pour les 123 familles qu'il sert. Il lui faut donc une aide supplémentaire pour servir les familles et leur procurer la guérison et le soutien dont elles ont besoin.

Aly ajoute que, contrairement aux contrevenants, les familles n'ont pas d'aide pour naviguer dans le système de justice, si bien que les victimes sont laissées de côté. Aly raconte que des enquêteurs principaux n'ont pas été en mesure de mener leur enquête sur le meurtre d'un enfant, en raison des querelles de compétence entre les services à l'enfance et à la famille et le ministère de la Justice. Elle souligne aussi le besoin de tenir compte des lois de parenté pour protéger les enfants, et elle fait écho aux commentaires faits plus tôt sur la sensibilisation des Canadiens à l'importance des cultures autochtones.

*« Les femmes étaient toujours respectées dans nos communautés, et pourquoi n'est-ce pas le cas? Colonialisme, patriarcat... »*

Melanie Omeniho, présidente de Femmes Michif Otiemisiwak, se dit déçue qu'on n'en dise pas plus sur l'évolution du plan d'action et des engagements. Elle insiste pour dire que la tâche consistant à démontrer les progrès ne devrait pas incomber aux membres de la collectivité. Elle demande aux gouvernements d'unir leurs efforts et de remédier à la crise actuelle des femmes et des filles autochtones qui disparaissent ou se font assassiner.

Gertie Mai Muse, membre du sous-groupe de travail urbain sur les FFADA, indique qu'elle en a assez de voir que les groupes urbains sont considérés comme de la concurrence et comme les « autres ». Elle souligne que les collectivités urbaines sont des collectivités vibrantes et établies dotées d'une infrastructure, et qu'elles sont en fait des réseaux de personnes apparentées. Elle évoque le besoin de délaissier les projets pilotes pour verser un financement prévisible et régulier, et pour financer correctement et reconnaître le travail réalisé dans les milieux urbains.

Sandra Montour, coprésidente du Conseil consultatif des femmes autochtones (de l'Ontario) :

*« Les familles méritent d'être en sécurité. Nos femmes autochtones ont besoin de sécurité; nos petits-enfants doivent être en sécurité, et c'est sur quoi nous devons nous concentrer plutôt sur la philosophie, la compétence, ces obstacles qui nous divisent. Érigées depuis toujours par le gouvernement, ces clôtures subsistent... »*

Rachelle Venne, directrice générale de l'Institute for the Advancement of Aboriginal Women (traité no 6), parle du besoin de veiller à mettre de l'avant les mesures et les recommandations formulées. Plus particulièrement, elle signale le manque de soutien apporté aux femmes qui sortent du système carcéral, un sujet auquel l'institut aimerait travailler avec le gouvernement fédéral pour que les propositions ou demandes de financement des groupes soient reliées aux FFADA.

*« Edmonton est en quelque sorte un centre où les femmes incarcérées sont remises en liberté, et il n'y a pourtant pas réellement d'aide et aucun lien n'est fait aux travaux sur les FFADA. C'est donc un aspect, vous savez, travailler avec le gouvernement pour déterminer comment nous pouvons veiller à ce que les propositions ou demandes de financement formulées par des groupes comme les nôtres soient reliées aux recommandations sur les FFADA... »*

Cora McGuire-Cyrette, directrice générale de l'Ontario Native Women's Association, réitère le besoin d'accéder à un financement et à des investissements équitables pour assurer la sécurité des femmes autochtones.

### Mesures de suivi proposées :

- » Augmenter le soutien accordé aux unités de liaison pour l'information à l'intention des familles (ULIIF).
- » Aider les victimes et les familles touchées par des FFADA à naviguer dans le système de justice.
- » Comprendre comment les services à la famille et les ministères de la Justice travaillent ensemble aux dossiers des enfants disparus ou assassinés.
- » Donner aux familles et aux proches des FFADA le soutien financier accordé aux parents d'accueil.
- » Apporter un soutien juridique aux familles, afin qu'elles puissent naviguer dans les systèmes de droit familial (p. ex. adoption d'enfants autochtones dont la mère est disparue ou a été assassinée).
- » Créer des espaces sécuritaires pour les familles et dans les centres urbains.
- » Remédier au manque de soutien des femmes qui sortent de prison et établir un lien avec les FFADA.
- » Affecter un protecteur du citoyen et un comité de surveillance aux FFADA.
- » Aider les aînés à participer davantage à l'enseignement de la sécurité aux jeunes filles.

### POINT 3 À L'ORDRE DU JOUR :

PERSPECTIVES FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET TERRITORIALES SUR LES FFADA ET LES PERSONNES 2ELGBTQI+

#### 1. CHEFS DE FILE FÉDÉRAUX

L'honorable Marc Miller, ministre des Relations Couronne-Autochtones, reconnaît que le travail cloisonné des gouvernements entrave les efforts consentis aux FFADA et aux personnes 2ELGBTQI+. Le ministre réitère son engagement à faire en sorte que les travaux soient le plus transparents possible, qu'ils génèrent une plus grande reconnaissance des droits ancestraux et qu'ils rétablissent la confiance. Le ministre indique qu'il entend poursuivre un sérieux travail de collaboration pour que les investissements portent leurs fruits. En plus d'avoir fait de Jennifer Moore Rattray sa représentante spéciale au titre de l'appel à la justice 1.7 (protecteur du citoyen), le ministre annonce que l'entreprise autochtone Innovation 7 consultera des partenaires clés sur l'instauration d'un mécanisme de surveillance.

*« Les femmes autochtones doivent avoir accès à des mesures de soutien et à des services là où elles habitent, et nous avons la responsabilité de faire tout en notre pouvoir pour que cela se produise et pour forger des relations constructives à cette fin... »*

L'honorable Dan Vandal, ministre des Affaires du Nord, évoque le besoin de mieux investir dans le logement, la salubrité des aliments et les déterminants sociaux de la santé, et de retourner aux cultures d'autrefois et aux méthodes traditionnelles.

Chris Bittle, secrétaire parlementaire du ministre du Patrimoine canadien, réaffirme les engagements du gouvernement fédéral à appuyer le maintien, la revitalisation, la conservation et le raffermissement des cultures, des langues et des espaces autochtones; la représentation des

Autochtones dans les arts et les médias; la lutte continue pour éliminer le discours haineux. Il s'engage au nom de Patrimoine canadien à continuer de travailler de près avec des partenaires autochtones à la mise en œuvre du Plan d'action national sur les FFADA.

L'honorable Marci Ien, ministre des Femmes et de l'Égalité des genres, reconnaît que la question des FFADA et des personnes 2ELGBTQI+ relève de tous les cabinets, gouvernements et compétences. Elle résume aussi le plan de son ministère pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe, au centre duquel se trouvent les organismes de défense des droits des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQI+ autochtones. La ministre Ien annonce par ailleurs que le gouvernement lancera le Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+ — qui est centré sur l'élément « 2S ».

*« Tellement de personnes au Canada n'ont jamais vu ni entendu les histoires, vos histoires, et l'heure a sonné... ce n'est pas une question de compétence, mais d'humanité. Il s'agit de faire la bonne chose et d'agir, et il est temps. »*

Gina Wilson, sous-ministre de Services aux Autochtones Canada, évoque diverses initiatives financées par son ministère pour venir en aide aux femmes, aux FFADA et aux personnes 2ELGBTQI+ autochtones.

Shalene Curtis-Michael, sous-ministre déléguée de la Justice au Canada, confirme le discours sur la violence et admet qu'il faut accorder plus de fonds à un plus grand nombre d'organismes autochtones qui aident sur le terrain les personnes aux prises avec un système de justice teinté de racisme. Elle reconnaît que les programmes ne sont pas lancés aussi rapidement qu'il le faudrait, et raconte comment son ministère travaille à la Stratégie en matière de justice autochtone et, pour y donner forme, facilite les consultations dirigées par des Autochtones.

Elle signale par ailleurs que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones peut appuyer la lutte contre le racisme.

#### Points saillants :

- » Affectation de Jennifer Moore Rattray à l'appel à la justice 1.7 (protecteur du citoyen) (RCA).
- » Consultation par Innovation 7 sur l'appel à la justice 1.10 (mécanisme de surveillance).
- » Veiller à ce que le travail soit le plus transparent possible, favorise une plus grande reconnaissance des droits ancestraux et rétablisse la confiance (RCA).
- » Continuer de travailler fort ensemble pour veiller à ce que les investissements portent leurs fruits (RCA).
- » Mieux investir dans le logement, la salubrité des aliments et les déterminants sociaux de la santé, et retourner aux cultures d'autrefois et aux méthodes traditionnelles (AN).
- » Appuyer le maintien, la revitalisation, la conservation et le raffermissement des cultures, des langues et des espaces autochtones; représenter les Autochtones dans les arts et les médias; poursuivre la lutte au discours haineux (Patrimoine canadien).
- » Continuer de travailler de près avec des partenaires autochtones à la mise en œuvre du Plan d'action national sur les FFADA (Patrimoine canadien).

## 2. CHEFS DE FILE PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX

Jeanie McLean, ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres du Yukon, présente la Stratégie sur les FFADA2S+ du Yukon. Elle indique que leur premier forum sur la responsabilité a eu lieu en mai 2022, et qu'ils ont récemment lancé leur stratégie visant à mettre en œuvre les 12 priorités associées aux FFADA2S+.



*« ... Nous continuons de travailler au plan complet de mise en œuvre de la Stratégie, et espérons y parvenir le plus tôt possible au printemps 2023... »*

Douglas Scott, sous-ministre de la Sécurité publique et solliciteur général de la Colombie Britannique, signale que 5,3 millions de dollars sont affectés à la prévention des cas de FFADA, et que 10 millions assurent un financement stable aux centres et programmes de prévention des agressions sexuelles en Colombie Britannique, le tiers de ces fonds étant réservés aux Autochtones et à une prestation de services constructive et adaptée à la culture.

Caroline Wawzonek, députée de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et ministre responsable de la Condition féminine, a dû quitter la réunion un peu plus tôt, mais les Territoires du Nord-Ouest ont indiqué dans la discussion qu'ils avaient hâte de poursuivre les discussions et de communiquer le plan d'action des FFADA des Territoires du Nord-Ouest qui se trouve à l'adresse <https://www.eia.gov.nt.ca/fr/priorities/les-femmes-et-les-filles-autochtones-disparues-et-assassinees/actions-du-gtno-pour>.

Whitney Issik, membre de l'Assemblée législative de l'Alberta et ex-ministre de la Condition féminine, parle du conseil du premier ministre de l'Alberta sur les FFADA qui est doté d'un mandat de cinq ans. Siègent au conseil des experts, des fournisseurs de services et des membres des familles des FFADA et des personnes 2ELGBTQ+. La ministre Issik ajoute que les travaux du conseil s'appuient sur la feuille de route de l'Alberta sur les FFADA, afin de réduire la violence et d'accroître la sécurité économique et personnelle des FFADA et des personnes 2ELGBTQQA+.

*« La création du conseil du premier ministre fait en sorte que tous les décideurs du gouvernement entendent ce que les femmes, les filles et les personnes 2S+ autochtones ont à dire... »*

Laura Ross, ministre responsable de la Condition féminine en Saskatchewan, réaffirme l'engagement de la Saskatchewan à l'égard de la CVR et des appels à la justice. Elle évoque le financement annuel de 400 000 \$ récemment accordé aux FFADA, afin de soutenir des projets qui favorisent et augmentent la prévention, en plus d'établir des conditions sécuritaires pour les femmes, les filles 2S+ et leurs collectivités. La ministre Ross réalise par ailleurs la grande importance de la sensibilisation, notamment, à la violence fondée sur le sexe.

Alan Lagimodiere, ministre de la Réconciliation avec les peuples autochtones et des Relations avec le Nord du Manitoba, offre ses condoléances aux familles et aux collectivités des victimes assassinées Rebecca Contois, Morgan Beatrice Harris, Mercedes Myran et une quatrième femme non identifiée, Buffalo Woman, dont les corps ont été retrouvés à Winnipeg en décembre 2022. Le ministre Lagimodiere reconnaît que la Table ronde fournit une occasion de travailler en collaboration, de démanteler des cloisons et de surmonter des problèmes de compétence, et il manifeste l'espoir que d'autres réunions nous permettront d'établir des plans et des objectifs qui

augmenteront à l'avenir le succès du Manitoba. Le ministre s'engage à dresser un plan afin de s'attaquer à la question des FFADA en s'appuyant sur le PAN du gouvernement fédéral et sur une approche pan-manitobaine.

*« Nous croyons que tous les efforts que les gouvernements affectent à cette stratégie nationale doivent être globaux, concertés et inclusifs de tous les secteurs du gouvernement... »*

Rochelle Squires, ministre des Familles et ministre responsable de la Condition féminine au Manitoba, reconnaît l'importance d'adopter une approche provinciale pour discuter des solutions à apporter à la question des FFADA. Elle s'engage à s'attaquer à la surreprésentation des femmes et des filles autochtones victimes de trafic sexuel, d'exploitation sexuelle et de violence conjugale, et à mettre fin à l'exploitation des enfants avant même qu'elle ne commence.

Marie-Lison Fougère, sous-ministre responsable des Perspectives sociales et économiques pour les femmes de l'Ontario, cède la parole à Cora McGuire-Cyrette, coprésidente du Conseil consultatif des femmes autochtones, qui signale que la stratégie de l'Ontario en matière de FFADA et de personnes 2ELGBTQQA+ consiste à enrayer des problèmes systémiques.

Margaret Nakashuk, ministre des Services à la famille du Nunavut, évoque le besoin d'augmenter les ressources affectées au logement, à l'alimentation, aux refuges et à la nutrition à l'échelle du territoire. Elle parle du besoin de veiller à ce que les services soient dispensés dans la langue du client, et à ce que les conseillers parlent cette langue et aient la formation nécessaire pour proposer des programmes tenant compte des traumatismes. La ministre dit que le travail doit se poursuivre sur la prestation des services, notamment des services médicaux, puisqu'ils sont tous offerts à l'extérieur du

Nunavut. Elle fait écho à l'idée voulant que, lorsque des femmes quittent le territoire, le nombre de FFADA augmente.

Ian Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit du Québec, parle des initiatives dirigées par le Québec pour aider les organismes, les familles et les enfants autochtones. Il s'agit, entre autres, du projet de loi 79, du plan d'action social quinquennal, des 200 millions de dollars affectés à la lutte contre la violence faite aux femmes, d'un comité spécial sur la violence sexuelle contre les personnes mineures, d'une maison réservée aux femmes autochtones de Montréal, et de logements pour étudiants à Québec. On songe aussi à élaborer un projet de loi sur la sécurité culturelle, à donner suite aux éléments du principe de Joyce et à promouvoir les langues autochtones.

*« Pour ce qui est de contrer les violences qui sont faites aux femmes avec mes différents collègues ministres, on a mis un plan d'action sur cinq ans, un plan ambitieux, de plus de deux cent millions, et on y va autant dans la prévention, dans l'intervention directe que dans la recherche pour les cinq prochaines années... »*

Justin Huston, sous-ministre des Communications, de la Culture, du Tourisme et du Patrimoine de la Nouvelle Écosse, indique que le gouvernement de la Nouvelle Écosse travaille en étroite collaboration avec ses partenaires autochtones à divers dossiers : le centre de la résilience de la Nova Scotia Native Womens Association, la loi provinciale sur la langue mi'kmaq qui vise à faire connaître la langue mi'kmaq en Nouvelle Écosse, et le travail des dernières années en vue de transformer le système d'éducation pour que les enfants apprennent la langue et l'histoire des Mi'kmaq, et que les futurs dirigeants saisissent l'importance de la langue et du patrimoine mi'kmaq. Le sous ministre Huston parle également du besoin de consacrer davantage de temps à une prochaine rencontre du genre, le

cas échéant.

Natalie Jameson, ministre responsable de la Situation de la femme et de l'Éducation à l'Île du Prince Édouard, réitère l'engagement de son gouvernement à mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones. Elle évoque les grandes priorités auxquelles son gouvernement travaille, comme investir dans des mesures communautaires de soutien des organismes autochtones en ce qui a trait aux FFADA, faire connaître les répercussions des pensionnats indiens et des FFADA, donner aux collectivités autochtones des outils de navigation, s'attaquer au logement et à l'itinérance dans les collectivités autochtones, et rendre une formation culturelle obligatoire à tous les fonctionnaires provinciaux.

Pam Parsons, ministre responsable des Femmes et de l'Égalité des genres à Terre Neuve et Labrador, reconnaît le travail réalisé par le comité directeur des femmes autochtones de Terre Neuve et Labrador. La province a annoncé son engagement à former un conseil provincial de la réconciliation qui sera composé de groupes de femmes autochtones de toute la province et de représentants officiels.

Natan Obed, président d'Inuit Tapiriit Kanatami (ITK), manifeste son désir de s'associer aux gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, tout en reconnaissant que, à titre de représentant des Inuit, son organisme a un travail à faire et s'en acquitte en mettant l'accent sur les FFADA. En 2023, M. Obed espère travailler de concert à la mise en œuvre systématique des appels à la justice, et exploiter tout le potentiel dans les milliards de dollars que le gouvernement fédéral n'a pas encore dépensés ni affectés.

### Points saillants :

- » Lancement récent de la stratégie de mise en œuvre des 12 priorités relatives aux FFADA et aux personnes 2ELGBTQI+, travail qui devrait se terminer au printemps 2023 (Femmes et Équité des genres, Yukon).
- » Affectation aux peuples autochtones du tiers des 5,3 millions de dollars consacrés à la prévention des cas de FFADA et des 10 millions de dollars consentis aux centres et programmes de prévention des agressions sexuelles (Sécurité publique, C. B.).
- » Création du conseil du premier ministre de l'Alberta sur les FFADA et promesse voulant que celui-ci s'appuie sur un plan de travail visant à réduire la violence et à accroître la sécurité personnelle et économique des FFADA et des personnes 2SLGBTQIA+ (Assemblée législative de l'Alberta).
- » Annonce d'un financement annuel de 400 000 \$ affecté aux FFADA, afin d'appuyer des projets qui encouragent et augmentent la prévention, en plus d'établir des conditions sécuritaires pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQI+ et leurs collectivités (Condition féminine, Saskatchewan).
- » Engagement à élaborer un plan s'attaquant à la question des FFADA à l'aide d'une approche globale mettant à contribution le Plan d'action national, le Canada et le Manitoba (Réconciliation avec les peuples autochtones et Relations avec le Nord, Manitoba).

### Points saillants (suite) :

- » Veiller à ce que les services soient dispensés dans la langue du client et à ce que les conseillers parlent cette langue et aient la formation nécessaire pour proposer des programmes tenant compte des traumatismes (Services à la famille, Nunavut).
- » Mise en place de nouvelles initiatives pour venir en aide aux organismes, aux familles et aux enfants autochtones, notamment le projet de loi 79, un plan d'action social quinquennal et 200 millions de dollars affectés à des projets de lutte contre la violence faite aux femmes (Relations avec les Premières Nations et les Inuit, Québec).
- » Détermination des principales priorités, dont investir dans des mesures communautaires de soutien des organismes autochtones en ce qui a trait aux FFADA, faire connaître les répercussions des pensionnats indiens et des FFADA, s'attaquer au logement et à l'itinérance dans les collectivités autochtones, et rendre une formation culturelle obligatoire à tous les fonctionnaires provinciaux (Situation de la femme et Éducation, Île du Prince Édouard).
- » Annonce d'un engagement à former un conseil provincial de la réconciliation composé de groupes de femmes autochtones de toute la province et de représentants officiels (Femmes et Égalité des genres, Terre Neuve et Labrador).

*Continues on next page...*



---

## COMMENTAIRES SOUMIS PAR CLAVARDAGE

*« Responsabilité, action et mise en œuvre. »*

*« Le Northern Brotherhood of Men est un mouvement communautaire qui fait de la sensibilisation et offre un soutien concret. Ces hommes reconnaissent que dans un véritable esprit de réconciliation et de création de collectivités plus fortes et en meilleure santé qui respectent les femmes et les considèrent comme des êtres sacrés, les hommes ont la responsabilité de devenir des agents de changement dans leurs foyers et leurs collectivités. Nous gagnons tous à inclure nos hommes autochtones dans cette lutte contre la violence faite aux femmes. »*

*« Il ne peut y avoir équité réelle sans centraliser les expériences locales non biaisées et non partisans, l'expertise et les regroupements de familles et de survivantes directement touchées par toutes les formes de violence fondée sur le sexe. »*

*« Le changement transformateur se produira lorsque toutes nos collectivités seront bien traitées, respectées et honorées. Nos filles, nos sœurs, nos tantes et nos petites-filles devraient se sentir en sécurité où qu'elles vivent et où qu'elles aillent ou choisissent de se rendre, d'étudier et d'élever leurs enfants. Nos organismes urbains sont forts, mais contrariés par le cadre colonialiste qui nous oublie. »*

*« En tant que membre d'une famille, je veux signaler l'importance de créer des occasions inclusives qui ne sont pas intégrées ou conditionnelles à un statut de membre ou à l'appartenance à un groupe.*

*Étant donné l'isolement des collectivités et les barrières systémiques, les droits inhérents des Autochtones ne peuvent dépendre des politiques, des budgets, des solutions à court terme ou de la violence latérale. L'objectif de l'Enquête nationale était d'éliminer les écarts systémiques qui ont laissé passer des familles et des survivantes entre les mailles du filet, créant ainsi un nombre exagérément élevé de FFADA et de personnes 2S. Autochtone vivant en milieu urbain, je sais d'expérience que le manque de financement et de mécanismes de reddition de comptes a directement empêché les femmes, les filles et les personnes 2S d'accéder à des ressources. »*

*« Les programmes de financement comme celui de FEGC affectent des ressources au renforcement des capacités (ressources qui seront épuisées en mars), mais où est-ce que le Canada investit pour maintenir ces capacités? Accordez aux organisations de femmes autochtones un financement de base permanent qui leur permette de travailler à l'instauration de solutions durables à long terme. »*

---

## MOT DE LA FIN

Le ministre Miller remercie les participants de leurs contributions réfléchies et éloquentes, et soutient que les représentants fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones devront bien réfléchir aux prochaines étapes. Il souligne les voix et l'expérience des personnes « sur le terrain » et reconnaît qu'il faut se pencher sur les mesures à prendre pour donner suite aux appels à la justice.

*« Vous, qui vivez cette situation aux premières loges, nous l'avez dit haut et fort et avez réellement les meilleurs conseils à nous donner pour la suite des choses... »*

---

## VOIX DES AÎNÉES

AÎNÉE KATHY BOSTON

AÎNÉE ALBERT

*« Prions pour qu'un jour prochain, nos filles et nos petites-filles puissent sans souffrir apprécier la beauté de notre grand-mère la Lune et des étoiles. Chaque fois qu'une de nos femmes ou de nos filles est assassinée ou disparaît, les femmes autochtones de tous nos territoires versent des larmes. Prions pour que vienne le jour où tous les gens qui peuplent ces terres vivent ensemble dans la sécurité, la paix et l'harmonie. »*

*« Nous luttons pour agir humainement, nous luttons pour être justes, nous luttons pour être droits et équitables, mais nous ne sommes qu'une petite nation, une jeune nation. Nous devons donc nous fier à ces entités, qui sont avec nous aujourd'hui pour nous voir, nous entendre, qui nous ont en quelque sorte aidés à cheminer. Nous recevrons peut-être ce savoir à l'avenir, dans un mois, dans un an. Il nous incombe de reconnaître le jour où nous le recevons, parce c'est le rôle des esprits d'agir avec bienveillance avec les humains. »*

